

**CFDT – CFTC – CGT – FAFPT – FO – SPT67 –  
SUD SOLIDAIRES – UNSA**

# **Communauté Urbaine de Strasbourg**

**C'est le moment de se faire entendre !**

**Il est temps de réagir ! De défendre notre dignité !**

## **Rassemblement de tous les agents de la CUS**

sur le parvis du **Centre Administratif**, parc de l'étoile

**Jeudi 21 mars 2013, entre 12h et 14h**

### **Conférence sociale : Le compte n'y est pas !**

Les syndicats s'étonnent que les élus se soient félicités dans leurs communications aux agents et à la presse de la teneur de la conférence sociale.

Ils ont simplement omis de faire part de l'indignation et de la colère des syndicats devant les chiffres faramineux révélés par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) en termes de régime indemnitaire pour une poignée infime de cadres supérieurs de la collectivité alors que dans le même temps il est proposé aux agents de catégories B et C une revalorisation de 8 euros environ par mois. Un véritable mépris quand on sait que le vice président chargé des affaires du personnel a, dans son discours d'introduction lié la revalorisation du régime indemnitaire des agents à la considération que leur devait la collectivité. Nous demandons que sa considération aille au-delà.



L'intersyndicale se dit révoltée par la faiblesse des propositions faites en termes de déprécarisation des agents vacataires et contractuels abusivement utilisés durant plus d'une décennie par la collectivité. En effet, les syndicats comme la CRC rappellent que la CUS est hors la loi en la matière et que l'inconsistance de ses propositions d'intégration statutaire des agents dénote du leitmotiv du vice président, à savoir « la loi rien que la loi, toute la loi ».

Les syndicats réclament l'intégration pure et simple de tous ces agents exploités dans des conditions précaires et font de cette revendication un préalable à une ouverture réelle de négociations.

En ce qui concerne le temps de travail, les syndicats exigent le maintien en vigueur des différentes délibérations prises par la CUS en son temps et qui ne font l'objet d'aucune injonction de la part de la CRC.

**Un préavis de grève a été déposé pour le 21 mars 2013 de 11h à 15h, de manière à permettre à chacun de pouvoir participer à ce rassemblement.**

Tous les agents de la CUS, toutes catégories confondues, sont invités à participer à ce mouvement, l'occasion pour eux de réagir aux propos mensongers tenus à leur encontre. L'occasion pour chacune et chacun d'entre nous de dire ce qu'il a sur le cœur.

*Une restauration sera prévue sur place*

**Nous ne sommes ni des nantis, ni des privilégiés. Notre mission est de servir le public, et non d'être jetés en pâture pour satisfaire certains appétits politiques.**